

TSX: SWY

SWY 16-3

Le 30 mars 2016

## STORNOWAY ANNONCE UNE MISE À JOUR DU PLAN MINIER DE RENARD ET DE SES RÉSERVES MINÉRALES ESTIMÉES

Première indication de production pour les exercices 2016 à 2017

**Stornoway Diamond Corporation (TSX-SWY; la « Société » ou « Stornoway »)** a le plaisir d'annoncer les résultats de la mise à jour du plan minier du projet diamantifère Renard et une estimation révisée de ses réserves minérales.

### Faits saillants

*(Toutes les données sont en \$ CA à moins d'indications contraires)*

- Une augmentation de 25 % des réserves minérales probables, de 17,9 à 22,3 millions de carats (soit 33,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 67 carats par cent tonnes, ou cpct) ;
- Une augmentation de la durée de vie de la mine sur la base des réserves minérales de 11 ans à 14 ans ;
- Les premières tonnes de minerais seront traités en septembre 2016 et la production commerciale atteinte d'ici le 31 décembre 2016, une amélioration de cinq mois par rapport à l'échéancier initial de production ;
- Une production moyenne de diamants de 1,8 million de carats par année de l'an 1 à l'an 10, contre 1,6 million de carats au plan précédent, et une production de 1,9 million de carats et des ventes de 1,4 millions de carats d'ici la fin de 2017, représentant respectivement des augmentations de 24 % et de 57 % comparativement au plan précédent ;
- Un accroissement de la capacité de traitement annuelle, de 2,2 millions de tonnes (6000 tonnes par jour) à 2,5 millions de tonnes (7000 tonnes par jour) à partir de 2018 ;
- Des immobilisations totales de 1 045 millions pour la durée de vie de la mine incluant 775 millions en capital de départ;
- Des coûts d'exploitation moyens pour la durée de vie de 56,20 \$/tonne, ou de 84,37 \$ le carat ;
- Un revenu net de 4 555 millions \$ générant un excédent brut d'exploitation de 2 677 millions \$ et une marge d'exploitation en dollars constants de 59 %, ou de 120 \$ le carat, après déductions pour redevances, impôts et en vertu de l'Entente de vente à terme de diamants; et
- Une VAN (7 %) sans facteur d'endettement, visée par l'entente de vente à terme des diamants et après impôts de 974 millions \$ en dollars réels au 1<sup>er</sup> janvier 2016. La VAN est calculée sur les seules réserves minérales probables, hors croissance potentielle de la ressource, à partir des estimations du prix des diamants.

Matt Manson, président et chef de la direction, a commenté : « Nous mettons à jour, six mois avant le début de la production de diamants à Renard, le plan minier du projet afin d'y intégrer les mises à jour des ressources minérales de 2013 et 2015 et les derniers progrès dans l'échéancier, le profil d'exploitation et la capacité de traitement. Le nouveau plan affiche des améliorations quant au coût d'achèvement du

projet, la production moyenne de carats, la vie de mine et les réserves minérales. L'importante production de carats jusqu'à la fin de 2017 s'est traduite par une augmentation impressionnante par rapport à l'estimation précédente. La réduction de la teneur moyenne des nouvelles réserves minérales fait suite à l'addition de nouveaux minerais de teneur moindre provenant de la fosse à ciel ouvert et de l'enveloppe minière souterraine plus qu'à une réduction de la teneur des unités de minerai des déclarations antérieures. Le projet continue de démontrer de solides valeurs et une marge d'exploitation de 59 % après impôts, redevances et Entente de vente à terme de diamants, et ce, malgré les récentes baisses substantielles du prix des diamants bruts. Nous misons sur l'excellent rendement du projet à ce jour pour mener Renard vers l'étape de production en fin d'année. »

Vous trouverez des documents de référence expliquant le Plan minier révisé de Renard et la nouvelle déclaration de réserves minérales sur le site Web de Stornoway à l'adresse [www.stornowaydiamonds.com](http://www.stornowaydiamonds.com). Un rapport technique conforme au règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») intitulé « Mise à jour du Plan minier de Renard et révision de l'estimation des réserves minérales » a été déposé sur SEDAR en même temps que la publication du présent communiqué.

### Estimation des réserves minérales de mars 2016

Les réserves minérales probables, comme défini par le règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »), sont maintenant estimées à 22,3 millions de carats (33,4 millions de tonnes à teneur moyenne de 67 cpct) contre 17,9 millions de carats précédemment (23,8 millions de tonnes à teneur moyenne de 75 cpct). Les réserves minérales sont tirées des 30,2 millions de carats de ressources minérales indiquées (42,6 millions de tonnes à 71 cpct) établies dans l'estimation des ressources minérales de septembre 2015. Les nouvelles réserves minérales se fondent sur un facteur de récupération minière de 1 pour ce qui est du traitement des ressources minérales, et incorporent les estimations révisées de récupération de minerai, de dilution minière et de dilution interne du plan minier révisé.

**Tableau 1 : Réserves minérales probables de Renard conformes au Règlement 43-101**

(Les changements par rapport à l'estimation des réserves minérales probables de 2013 sont en italiques)

Réserves minérales probables <sup>(1,2, 4)</sup>									
	Carats (millions)		Tonnes (millions)		Teneur (cpct) <sup>(3)</sup>		Dilution minière <sup>(5)</sup>	Dilution interne <sup>(6)</sup>	Récupé- ration minière
<i>En surface</i>									
<b>Renard 2, toutes entités</b>	1,85	49 %	3,54	170 %	52,2	-45 %	2,9 %	0,0 %	98 %
Renard 2	1,38	11 %	1,49	14 %	92,7	-2 %	1,7 %	0,0 %	98 %
REB-2A	0,15	s. o.	0,47	s. o.	31,4	s. o.	1,8 %	0,0 %	98 %
REB	0,32	s. o.	1,58	s. o.	20,2	s. o.	4,3 %	0,0 %	98 %
<b>Renard 3</b>	0,73	9 %	0,79	10 %	92,3	-1 %	11,4 %	0,0 %	98 %
<b>Renard 4</b>	--	s. o.	--	s. o.	--	s. o.	--	--	--
<b>Renard 65</b>	1,38	s. o.	4,58	s. o.	30,1	s. o.	3,5 %	0,0 %	98 %
<b>Réserves minérales probables en surface</b>	<b>3,96</b>	<b>107 %</b>	<b>8,91</b>	<b>339 %</b>	<b>44,4</b>	<b>-53 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>0,0 %</b>	<b>98 %</b>

<u>Souterraines</u>									
<b>Renard 2</b>	15,65	15 %	19,68	16 %	79,6	-1 %	20,2 %	6,4 %	82 %
<b>Renard 3</b>	0,86	2 %	1,22	22 %	70,2	-16 %	14,0 %	29,8 %	85 %
<b>Renard 4</b>	1,67	6 %	3,46	-7 %	48,3	15 %	14,0 %	2,2 %	78 %
<b>Renard 65</b>	--	s. o.	--	s. o.	--	s. o.	--	--	--
<b>Réserves minérales probables souterraines</b>	<b>18,18</b>	<b>13,4 %</b>	<b>24,36</b>	<b>12,0 %</b>	<b>74,6</b>	<b>1 %</b>	<b>18,9 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>82 %</b>
<u>Haldes de minerai<sup>(7)</sup></u>									
<b>Haldes de minerai</b>	0,11	s. o.	0,15	s. o.	73,9	s. o.	--	--	--
<b>Réserves minérales probables totales</b>	<b>22,26</b>	<b>24,0 %</b>	<b>33,42</b>	<b>40,5 %</b>	<b>66,6</b>	<b>11,3 %</b>	<b>14,8 %</b>	<b>4,9 %</b>	<b>86 %</b>

#### Notes

<sup>1</sup> Catégories de réserves selon les normes établies par l'ICM sur les ressources et réserves minérales.

<sup>2</sup> Les totaux peuvent différer en raison de l'arrondissement des données.

<sup>3</sup> Carats par cent tonnes. Estimation réalisée avec un tamis d'une coupure de +1 DTC.

<sup>4</sup> Les évaluations diamantaires utilisées pour les essais de projection d'extraction économique et rentable découlent de l'exercice d'évaluation diamantaire fait en mars 2014 (voir la notice d'information annuelle de mars 2016).

<sup>5</sup> Représente la proportion de déchets de roche qui devrait être extraite. On assume que la dilution minière a une teneur de 0.

<sup>6</sup> Représente la dilution planifiée de déchets de roche par la formation de gradins dans la mine souterraine.

<sup>7</sup> Représente le minerai de la mine et les dépôts en tas en date du 31 décembre 2015

Les réserves minérales en surface ont augmenté de 339 % en tonnage (soit à 8,91 millions de tonnes) et de 107 % en carats (soit à 3,96 millions de carats), avec une réduction proportionnelle de 53 % de la teneur moyenne à 44 cpct. Cela est principalement attribuable à l'ajout de 4,58 millions de tonnes de minerais à 30 cpct de Renard 65 et à celui de plus de 2 millions de tonnes de REB et de REB-2a de Renard 2 à 31 cpct. Du minerai à plus forte teneur de Renard 2 et 3 a contribué à augmenter le tonnage, respectivement de 14 % et de 10 % (soit à 1,49 et à 0,79 million de tonnes respectivement à 92 et 92,3 cpct), une conséquence de l'approfondissement de la mine à ciel ouvert de Renard 2-Renard 3.

Le projet Renard comprend des ressources minérales présumées additionnelles de 13,4 millions de carats (24,5 millions de tonnes à 54 cpct), et de 33,0 à 71,1 millions de carats de cibles pour exploration future (de 76,2 à 113,2 millions de tonnes à des teneurs variant de 25 à 168 cpct). Toutes les kimberlites demeurent ouvertes en profondeur. Les lecteurs sont mis en garde que la quantité et la teneur potentielle d'une cible d'exploration sont de nature conceptuelle, que trop peu de travaux d'exploration ont été réalisés pour établir la présence de Ressources minérales et que rien ne garantit que des travaux d'exploration plus poussés permettront d'établir la présence de Ressources minérales.

#### Plan minier révisé de mars 2016

Comparé à l'étude d'optimisation de Renard de janvier 2013, le plan minier révisé de mars 2016 intègre les changements apportés lors de l'estimation des ressources minérales de 2013 et de 2015, de même que les nouveaux coûts de référence et l'échéancier d'achèvement du projet, une conception minière modifiée pour la mine à ciel ouvert de Renard 2-Renard 3, l'approfondissement de la mine souterraine de Renard 2, un traitement intensifié à partir de 2018, et la mise à jour des hypothèses du prix de diamants, du taux de change et du prix des consommables.

Résultats et hypothèses de base

Tableau 2 : Résultats et hypothèses de base

		Étude d'optimisation de janvier 2013, avant vente à terme de diamants <sup>1</sup>	Mise à jour du plan minier de mars 2016, après vente à terme de diamants <sup>1, 2</sup>
<b>Paramètres miniers</b>	Réserves en carats (M)	17,9	22,3
	Tonnes traitées (M)	23,8	33,4
	Teneur récupérée (cpct)	75	67
	Récupération moyenne de minerai (%)	83 %	86 %
	Dilution minière moyenne (%)	18 %	15 %
	Taux de traitement (M tonnes/année)	2,2	2,2 to 2,5
	Vie de mine (ans)	11	14
<b>Paramètres de coûts</b>	Dép. immo. initiales (M\$ CA) <sup>3</sup>	793\$ (811\$) <sup>7</sup>	775\$
	Dép. immo. vie de mine (M\$ CA) <sup>3</sup>	1 013\$	1 045\$
	Prix du diesel (\$ CA /litre)	1,14\$	1,00\$
	Dép. expl. vie de mine (\$ CA/tonne) <sup>4</sup>	57,63\$	56,20\$
	Dép. expl. vie de mine (\$ CA/carat) <sup>4</sup>	76,63\$	84,37\$
<b>Paramètres de revenus<sup>4</sup></b>	Revenu brut (M\$ CA)	4 268\$	5 565\$
	Revenu net (M\$ CA)	4 069\$	4 555\$
	Frais de marketing	2,70 %	1,80 %
	Redevances à DIAQUEM	2,00 %	2,00 %
	Marge d'exploitation (M\$ CA)	2 693\$	2 677\$
	% de la marge d'exploitation	67 %	59 %
	Excédent brut d'exploitation (\$ CA /carat)	151\$	120\$
	Impôts et droits miniers (M\$ CA)	625\$	698\$
	Flux de trésorerie net ap. impôts (M\$ CA)	1 084\$	1 105\$
<b>Paramètres de prix des diamants</b>	Prix moyen de la réserve minérale (\$ US/carat) <sup>5</sup>	180 \$	155 \$
	Évolution du prix du diamant	2,50 %	2,50 %
	Taux de change	1\$ CA=1 \$ US	1,35 \$ CA = 1 \$ US
<b>Paramètres d'échéancier</b>	Date réelle pour le calcul de la VAN	1 <sup>er</sup> janv. 2013	1 <sup>er</sup> janv. 2016
	Début de la mise en service de l'usine	1 <sup>er</sup> déc. 2015	1 <sup>er</sup> oct. 2016
	Production commerciale déclarée	1 <sup>er</sup> juin 2016	31 déc. 2016
<b>Paramètres d'évaluation<sup>6</sup></b>	VAN av. impôts 7 % (M\$ CA)	<b>683 \$</b>	<b>1 349 \$</b>
	VAN ap. impôts 7% (M\$ CA)	<b>391 \$</b>	<b>974 \$</b>

Notes

<sup>1</sup> Optimisation de janvier 2013 exprimée en dollars constants d'octobre 2012 ; plan minier révisé de mars 2016 exprimé en dollars constants de décembre 2015.

<sup>2</sup> L'étude de mars 2016 net après le contrat de vente à terme de diamant de juillet 2014, la redevance de Diaquem et les frais de commercialisation en terme de revenu net, la marge excédent brut d'exploitation et la VAN. Pour plus d'information sur le contrat de vente à terme de diamants voir la notice d'information annuelle du 30 mars 2016.

<sup>3</sup> Exprimé en termes nominaux, et excluant les immobilisations du chemin minier de Renard de 69,4 millions \$.

<sup>4</sup> Exprimé en dollars réels.

<sup>5</sup> Évaluations nettes actuelles sont présentées nettes de toutes redevances, des coûts faisant suite à l'Entente de Mecheshoo et, dans le cas du plan minier révisé de mars 2016, de la dépréciation du revenu réel associé à l'entente de vente à terme de diamant, et sans facteur d'endettement.

<sup>6</sup> Représente le prix moyen par carat de la réserve minérale constituée de Renard 2, 3 et 4 exprimé en dollars de mai 2011 dans le cas de l'étude d'optimisation de janvier 2013 et de Renard 2, 3, 4 et 65 exprimé en dollars de mars 2016 dans le cas de la mise à jour du plan minier de mars 2016.

<sup>7</sup> Les coûts en capital initiaux de l'étude d'optimisation de janvier 2013 ont été établis à 793 millions \$ (752 millions \$ de coûts et contingences et de 41 millions \$ d'indexation des coûts). En avril 2014, avant le début de la construction, les coûts initiaux étaient estimés à 811 millions \$ (754 millions de coûts et de contingences plus 57 millions \$ d'indexation de coûts). L'estimation de 775 millions \$ de capital initial du plan minier révisé de mars 2016 inclut tous les coûts, les contingences et les indexations et affiche une réduction de 36 millions \$ par rapport à l'estimation d'avril 2014.

### *Exploitation minière et traitement du minerai*

Les opérations minières de la fosse à ciel ouvert Renard 2-Renard 3, entreprises en 2015, devraient fournir l'essentiel de la production de minerai jusqu'en 2018, moment où la production souterraine devrait débiter. La fosse Renard 2-Renard 3 sera aménagée selon un ratio stérile-minerai de 2,54 jusqu'à 130 mètres sous la surface, un approfondissement de 17 mètres par rapport au plan précédent.

Le minerai souterrain proviendra, de 2018 à 2027, exclusivement de la kimberlite Renard 2, et de 2027 à 2029, de Renard 3 et de Renard 4. Une méthode d'abattage par longs trous en chambre magasin sera utilisée pour les niveaux de production situés à 290, 470, 590 et 710 mètres sous la surface. Une méthode par forages longs trous en chambre magasin sera utilisé à Renard 3 à partir d'un niveau de production situé à 250 mètres sous la surface, la limite actuelle des ressources minérales indiquées. On utilisera une méthode par longs trous en chambre magasin sous un pilier de couronne à Renard 4.

Le traitement du minerai devrait commencer au cours du mois de septembre 2016, et la production commerciale (définie comme 60 % de la capacité nominale) devrait être atteinte d'ici le 31 décembre 2016. La capacité nominale a été établie à 6000 tonnes par jour ou à 2,16 millions de tonnes par année avec une utilisation de 78 % de l'usine. La totalité de la capacité nominale de l'usine devrait être atteinte au cours de juin 2017. Une croissance de 7000 tonnes par jour, ou de 2,52 millions de tonnes par année, est prévue pour 2018 sur la base d'une utilisation de 83,5 % et une augmentation de 2 % additionnelle de la capacité de traitement. L'alimentation de minerai additionnelle proviendra de la kimberlite de Renard 65, où des opérations minières à ciel ouvert pour obtenir des agrégats de construction ont cours depuis 2014. Renard 65 fournira du minerai supplémentaire de 2018 à 2029 à partir d'une fosse à ciel ouvert d'une profondeur de 155 mètres avec un ratio stérile-minerai de 2,11. Aucune exploitation souterraine n'est prévue pour le moment à Renard 65. Le traitement des haldes de minerai à faible teneur de la REB et de la REB 2a provenant de la fosse à ciel ouvert de Renard 2 -Renard 3 devrait prolonger la vie de la mine jusqu'à 2030, ce qui pourrait être différé avec l'ajout au plan minier d'autres ressources minérales.

### *Coûts en capital et d'exploitation*

Le nouveau coût d'achèvement de référence est estimé à 775 millions \$, incluant 36,6 millions \$ de provisions pour contingences non engagées et indexation en date du 31 décembre 2015, moment où le total des dépenses encourues et les engagements atteignaient 548,5 millions \$ et que les travaux de construction étaient achevés à 63,3 %. Les immobilisations pour la durée de vie de la mine, y inclus le capital initial, le capital reporté et de maintien, sont de 1 045 millions \$. L'estimation inclut les coûts de développement de la mine souterraine en 2017 et 2018, et les coûts de réaménagements majeurs de la

centrale électrique et de la flotte d'équipements miniers en 2024 et 2025 pour permettre une extension de vie de mine au-delà de 2029.

Les coûts d'exploitation pendant la durée de vie de mine sont estimés à 56,20 \$/tonne, ou à 84,37 \$/carat, en dollars constants. C'est une prévision qui donne une marge excédent brut d'exploitation après vente à terme de diamants et après-impôt de 59 %, ou de \$120 le carat, en fonction des hypothèses de revenus des diamants du projet, les coûts de commercialisation et les barèmes d'imposition.

### Hypothèses du prix des diamants et de taux de change

Les revenus prévus au Plan minier révisé de mars 2016 se fondent sur des estimations de valeurs de diamants « au marché » pour chaque corps de minerai obtenues en ajustant de façon uniforme la valeur marchande au modèle de prix de référence des diamants établis en mars 2014 par WWW International Diamond Consultants (« WWW ») pour le projet Renard. Une agence indépendante, [roughprices.com](http://roughprices.com), indique une diminution de 19 % du prix moyen des diamants bruts de mars 2014 à mars 2016 à partir d'un assortiment de diamants maintenu par WWW. Cela se traduit par une estimation moyenne du prix des diamants pour les réserves minérales probables de mars 2016 de 155 \$ US le carat en dollars de mars 2016, contre 190 \$ US le carat en dollars de mars 2014. À titre de comparaison, le prix moyen des diamants des réserves minérales probables de l'étude d'optimisation de janvier 2013 était de 180 \$ US le carat en dollars de mai 2011.

On suppose que le prix des diamants augmentera de 2,5 % par année en valeur réelle de mars 2016 à la fin de 2028. Un taux de change CA/US de 1,35\$ a été appliqué aux ventes de diamants et aux achats de consommables libellés en dollars américains. La dépréciation du dollar canadien que l'on connaît depuis 2014 est venue compenser le déclin du prix des diamants bruts pendant cette période pour les revenus prévus présentés en dollars canadiens.

**Tableau 3 : Hypothèses du prix des diamants de janvier 2013 à mars 2016**

Corps	Modèle du prix des diamants de mars 2014 <sup>1</sup> (\$ US /carat)	Ajustement estimé de la valeur marchande de mars 2014 à mars 2016	Modèles ajustés des prix « au marché » mars 2016 <sup>2</sup> (\$ US/carat)
Renard 2	<b>197\$</b> (Haut 222\$, Min. 178\$)	-19 %	<b>160\$</b> (Haut 181\$, Min. 145\$)
Renard 3	<b>157\$</b> (Haut 192\$, Min. 146\$)	-19 %	<b>128\$</b> (Haut 156\$, Min. 119\$)
Renard 4	<b>106 \$ (155\$)<sup>3</sup></b> (Haut 174\$, Min. 100\$)	-19 %	<b>86 \$ (126\$)<sup>3</sup></b> (Haut 141\$, Min. 81\$)
Renard 65	<b>187\$</b> (Haut 190\$, Min. 160\$)	-19 %	<b>152\$</b> (Haut 155\$, Min. 130\$)

**Notes**

<sup>1</sup> Comme établi par WWW International Diamond Consultants Ltd. avec un tamis d'une coupure de +1 DTC.

<sup>2</sup> Comme établi par Stornoway en appliquant l'indice des prix moyens des diamants bruts de [roughprices.com](http://roughprices.com) aux modèles de prix de WWW de mars 2014, avec un tamis d'une coupure de +1 DTC.

<sup>3</sup> WWW a estimé que si la population de diamants de Renard s'avère présenter une répartition de taille égale à la moyenne de Renard 2 et 3, un modèle de prix de diamant de référence de 155 \$ US le carat s'appliquerait selon le prix de mars 2014 qui est équivalent à 126 \$ US le carat sur la base de la valeur marchande ajustée à mars 2016.



## **Calendrier de production et indications pour l'exercice 2016 à 2017**

La production commerciale de diamants devrait atteindre, de 2017 à 2026, une moyenne annuelle de 1,8 million, contre 1,6 million de carats par année prévus au plan précédent.

Une production de diamants de 0,22 million de carats est prévue pour l'exercice 2016 (0,23 million de tonnes à 97 cpct de Renard 2) et de 1,71 million de carats pour l'exercice 2017 (1,57 million de tonnes à 86 cpct de Renard 2 et 0,43 million de tonnes à 84 cpct de Renard 3). Ceci représente une augmentation de 39 % de la prévision de carats produits à la fin de décembre 2017 comparativement au plan précédent. Sur la base d'un calendrier de 15 semaines, de la production à la vente, Stornoway prévoit maintenant des ventes de diamants de 1,36 million de carats pour l'exercice 2017, une augmentation de 57 % par rapport au plan précédent.

## **Personnes qualifiées en regard du plan minier de Renard et de l'estimation des réserves minérales de mars 2016**

M. Patrick Godin, ing. (Québec), Chef de l'exploitation de Stornoway Diamond Corporation, est la personne qualifiée pour la conception des infrastructures et de la mine, les estimations de coûts en capital et d'exploitation, l'analyse financière et la gestion des risques.

M. Robin Hopkins, géologue (NT/NU), Vice-président de l'exploration de Stornoway Diamond Corporation, est la personne qualifiée pour l'estimation des Ressources minérale et des hypothèses du prix des diamants.

M. Paul Bedell, ing., de Golder Associates Ltd., est une personne indépendante qualifiée responsable de la gestion géotechnique et des eaux ainsi que de la conception de l'installation de confinement de la kimberlite traitée.

Toutes ces personnes qualifiées ont revu et approuvé le contenu de ce communiqué de presse pour ce dont elles assument la responsabilité.

## **À propos du projet diamantifère Renard**

Le projet diamantifère Renard est situé à environ 250 km au nord de la communauté crie de Mistissini et à 350 km au nord de Chibougamau dans la région de la baie James, dans le centre-nord du Québec. Le 8 juillet 2014, Stornoway annonçait la clôture d'un montage financier de 946 millions \$ CA pour financer entièrement le projet jusqu'à la production; la construction a commencé le 10 juillet 2014. Les premiers minerais devraient être livrés à l'usine à la fin de septembre 2016 et la production commerciale est prévue pour le 31 décembre 2016.

Stornoway a publié en janvier 2013 les résultats de son étude de faisabilité optimisée pour Renard, et en mars 2016 la mise à jour du plan minier de Renard et de ses réserves minérales estimée. Ces études soulignent le potentiel qu'a le projet de devenir un important fournisseur de diamants bruts de grande valeur au cours des 14 années initiales de la vie de la mine. Les Réserves minérales probables, au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »), se chiffrent à 22,3 millions de carats. Selon l'estimation des Ressources minérales de septembre 2015, les Ressources minérales indiquées, incluant les Réserves minérales, se chiffrent à 30,2 millions de carats, avec 13,35 millions de carats supplémentaires classés comme Ressources minérales présumées, et de 33,0 à 71,1 millions de carats classés comme potentiel d'exploration hors ressources. On prévoit une production





annuelle moyenne de diamants de 1,8 million de carats pendant les 10 premières années de vie de la mine, avec une valeur moyenne de 155 \$ US/carat, selon l'évaluation de mars 2016 de WWW International Diamond Consultants Ltd

Les lecteurs sont mis en garde que la quantité et la teneur potentielle d'une cible d'exploration sont de nature conceptuelle, que trop peu de travaux d'exploration ont été réalisés pour établir la présence de Ressources minérales et que rien ne garantit que des travaux d'exploration plus poussés permettront d'établir la présence de Ressources minérales. Toutes les kimberlites demeurent ouvertes en profondeur. Les lecteurs sont invités à consulter le rapport technique du 28 février 2013 concernant l'étude d'optimisation de janvier 2013, ainsi que le rapport technique du 11 janvier 2016 concernant l'estimation des Ressources minérales du projet Renard de septembre 2015 de même que le rapport technique du 30 mars 2016 concernant la mise à jour du plan minier de Renard et de ses réserves minérales estimée de mars 2016, pour de plus amples renseignements et d'autres hypothèses concernant le projet.

### À propos de Stornoway Diamond Corporation

Stornoway est l'une des plus importantes sociétés canadiennes d'exploration et de mise en valeur de propriétés diamantifères et elle est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole SWY. Son siège social est situé à Montréal. Son projet phare, le projet diamantifère Renard, qu'elle détient en propriété exclusive, est en voie de devenir la première mine de diamants du Québec. Stornoway est une société axée sur la croissance qui détient un actif de classe mondiale dans l'un des meilleurs territoires miniers au monde et l'un des plus remarquables milieux d'affaires du secteur minier au monde.

Au nom du conseil d'administration  
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION  
/s/ « Matt Manson »  
Matt Manson  
Président et chef de la direction

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Ghislain Poirier, Vice-président, Affaires publiques de Stornoway au 418 254-6550, [gpoirier@stornowaydiamonds.com](mailto:gpoirier@stornowaydiamonds.com)

For more information, please contact Matt Manson (President and CEO) at 416-304-1026 x2101 or Orin Baranowsky (Director, Investor Relations) at 416-304-1026 x2103 or toll free at 1-877-331-2232

\*\* Site Web : [www.stornowaydiamonds.com](http://www.stornowaydiamonds.com) Courriel : [info@stornowaydiamonds.com](mailto:info@stornowaydiamonds.com) \*\*

*Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Les informations et énoncés de cette nature, appelés « énoncés prospectifs », datent du présent communiqué de presse et la Société n'entend pas les mettre à jour et n'a aucune obligation de le faire, sauf si elle y est tenue par la loi.*

*Ces énoncés prospectifs comprennent notamment des énoncés se rapportant aux objectifs de Stornoway pour l'exercice à venir, à ses objectifs à moyen terme et à long terme et à ses stratégies en vue d'atteindre ces objectifs, ainsi que des énoncés concernant nos opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Bien que la direction estime que ces hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes.*

*Les énoncés prospectifs se rapportent à des événements futurs ou à un rendement futur; ils reflètent les attentes ou les opinions actuelles concernant des événements futurs et ils comprennent, sans s'y limiter, des énoncés à l'égard i) de la quantité de réserves*





minérales, ressources minérales et de cibles de prospection; ii) de la quantité de la production future pour une période donnée; iii) de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes de l'exploitation minière; iv) des hypothèses relatives à la teneur récupérée, à la récupération moyenne du minerai, à la dilution interne, à la dilution minière et à d'autres paramètres miniers indiqués dans la mise à jour du plan minier de Renard et de ses réserves minérales estimées de Mars 2016, Québec, Canada, NI 43-101, Rapport Technique (le « rapport technique de 2016 »); v) des hypothèses relatives aux produits bruts des activités ordinaires, aux flux de trésorerie d'exploitation et à d'autres éléments des produits des activités ordinaires indiqués dans le rapport technique de 2016; vi) du potentiel d'agrandissement de la mine et de sa durée de vie prévue; vii) des délais prévus pour la délivrance des permis et des approbations réglementaires liés aux activités de construction menées au projet diamantifère Renard; viii) du calendrier prévu pour l'achèvement de la mine à ciel ouvert et de la mine souterraine du projet diamantifère Renard; ix) du calendrier prévu pour l'achèvement de la construction et le démarrage de la production minière et commerciale du projet diamantifère Renard et des obligations financières de Stornoway ou des coûts engagés par celle-ci relativement à l'aménagement de cette mine; x) des plans de prospection futurs; xi) des cours futurs des diamants bruts; xii) des avantages économiques d'utiliser une centrale électrique alimentée au GNL plutôt qu'au diesel; xiii) des sources de financement et des besoins de financement prévus; xiv) de la prise d'effet, du financement ou de la disponibilité, selon le cas, du financement lié à la production, de l'emprunt garanti de premier rang, de la FDC et de la facilité relative à l'équipement et de l'emploi du produit tiré de ceux-ci; xv) de la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison aux termes de la convention de financement lié à la production; xvi) des répercussions des opérations de financement sur les activités, l'infrastructure, les occasions, la situation financière, l'accès aux capitaux et la stratégie globale de la Société; xvii) du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien; et xviii) de la disponibilité de la capacité de financement excédentaire pour la construction et l'exploitation du projet diamantifère Renard. Toute déclaration qui exprime ou implique des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendement futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à », « prévoir », « planifier », « projeter », « estimer », « supposer », « avoir l'intention de », « stratégie », « buts », « objectifs », « calendrier » ou des variantes de ceux-ci ou en indiquant que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints ou en utilisant le mode futur ou conditionnel à leur égard ou encore la forme négative de l'un de ces termes ou d'expressions similaires) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs sont établis en fonction de certaines hypothèses formulées par Stornoway ou ses consultants et d'autres facteurs importants qui, s'ils se révèlent inexacts, pourraient amener les résultats, performances ou réalisations réels de Stornoway à différer considérablement des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces énoncés et renseignements s'appuient sur plusieurs hypothèses en ce qui concerne les stratégies et perspectives d'entreprise actuelles et futures ainsi que le contexte dans lequel Stornoway exercera son activité à l'avenir, y compris le prix des diamants, les coûts prévus et la capacité de Stornoway d'atteindre ses objectifs, le rendement financier prévu, l'évolution réglementaire, les plans de mise en valeur, les activités de prospection de mise en valeur et d'exploitation minière et le taux de change entre le dollar américain et canadien. Bien que la direction estime que ses hypothèses concernant ces questions sont raisonnables compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, elles pourraient s'avérer inexactes. Parmi les hypothèses importantes posées par Stornoway ou ses consultants dans le cadre de ses énoncés prospectifs, on note entre autres les suivantes : i) les investissements requis et les besoins estimatifs en matière de main-d'œuvre; ii) les estimations de la valeur actualisée nette et des taux de rendement internes; iii) la réception des approbations réglementaires selon des modalités acceptables dans des délais habituels; iv) les délais prévus pour l'achèvement de la construction, le démarrage de la production minière et l'aménagement d'une mine à ciel ouvert et d'une mine souterraine au projet diamantifère Renard, lesquels dépendent largement, entre autres, de la disponibilité et du rendement d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante, notamment des ingénieurs et des travailleurs de la construction, de l'efficacité du matériel minier et de l'équipement de chantier ainsi que de l'obtention en temps opportun des composants; v) les formations géologiques que l'on s'attend à rencontrer; vi) les prix du marché pour les diamants bruts et leur incidence possible sur le projet diamantifère Renard; vii) le respect de toutes les conditions sous-jacentes à l'emprunt garanti de premier rang, à la FDC et à la facilité relative à l'équipement, ou la renonciation à ces conditions, de manière à pouvoir prélever, aux termes de ces ententes, les fonds nécessaires à l'achèvement des travaux d'aménagement et de construction liés au projet diamantifère Renard; viii) l'interprétation par Stornoway des données de forage géologique recueillies et de leur incidence potentielle sur les ressources minérales indiquées et la durée de vie de la mine; ix) les plans de prospection et les objectifs futurs; x) la capacité de la Société à honorer ses obligations de livraison aux termes de l'entente de financement lié à la production; et xi) la robustesse persistante du dollar américain par rapport au dollar canadien. Des risques additionnels sont décrits dans la notice annuelle récemment déposée par Stornoway ainsi que dans d'autres documents d'information disponibles sous le profil de la Société à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Par nature, les énoncés prospectifs comportent des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, et il y a un risque que les estimations, les prévisions, les projections et les autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas ou que les

hypothèses ne reflètent pas la réalité future. Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés, étant donné que différents facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des opinions, des plans, des objectifs, des attentes, des prévisions, des estimations, des hypothèses et des intentions qui sont exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque peuvent être généralement décrits comme le risque que les hypothèses et estimations mentionnées ci-dessus ne se matérialisent pas, incluant l'hypothèse figurant dans plusieurs énoncés prospectifs selon laquelle d'autres énoncés prospectifs seront exacts, mais ils comprennent particulièrement, sans s'y limiter, i) les risques liés aux variations de teneur, de lithologies kimberlitiques et de contenu de roche encaissante dans le matériau identifié en tant que ressources minérales par rapport aux prévisions; ii) les variations des taux de récupération et de fracturation; iii) l'incertitude quant à savoir si l'exploration additionnelle de cibles de prospection entraîne la délimitation des cibles comme ressources minérales; iv) les faits nouveaux survenant sur les marchés mondiaux du diamant; v) les hausses plus lentes que prévu des évaluations des diamants; vi) les risques associés aux fluctuations du dollar canadien et d'autres monnaies par rapport au dollar américain; vii) les augmentations relatives aux coûts en capital et aux coûts d'exploitation proposés; viii) les hausses des coûts de financement ou les changements défavorables touchant les conditions du financement disponible, le cas échéant; ix) des taux d'imposition ou de redevances plus élevés que prévu; x) l'incertitude liée aux résultats de l'exploration dans les zones d'élargissement potentiel des ressources; xi) les changements visant les plans de mise en valeur ou d'exploitation minière en raison de changements visant d'autres facteurs ou des résultats de prospection; xii) les changements visant les paramètres de projet alors que la mise au point des plans se poursuit; xiii) les risques liés à l'obtention d'approbations réglementaires ou à la mise en œuvre de l'entente sur les répercussions et les avantages existante conclue avec les collectivités autochtones; xiv) les incidences de la concurrence sur les marchés où Stornoway exerce des activités; xv) les risques d'exploitation et d'infrastructure; xvi) le risque d'exécution lié à l'aménagement d'une mine productive au projet diamantifère Renard; xvii) le risque que la Société soit incapable de respecter toutes les conditions sous-jacentes à la prise d'effet, au financement ou à la disponibilité, selon le cas, du financement lié à la production, de l'emprunt garanti de premier rang, de la FDC et de la facilité relative à l'équipement; xviii) les changements apportés au financement lié à la production, à l'emprunt garanti de premier rang, à la FDC et à la facilité relative à l'équipement; xix) le risque que la Société n'ait pas accès aux fonds aux termes du financement lié à la production, de l'emprunt garanti de premier rang, de la FDC et de la facilité relative à l'équipement; xx) le risque que Stornoway soit incapable de s'acquitter de ses obligations de livraison des diamants aux termes du financement lié à la production; xxi) les futures ventes ou émissions d'actions ordinaires entraînant la baisse du prix des actions ordinaires et la dilution de la participation des actionnaires actuels; et xxii) les risques additionnels décrits dans la notice annuelle déposée récemment par Stornoway, ainsi que l'anticipation de la part de Stornoway par rapport à la gestion des risques décrits plus haut et l'efficacité avec laquelle elle les gère. Stornoway prévient le lecteur que la liste qui précède de facteurs qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et que de nouveaux risques imprévisibles peuvent survenir de temps à autre.

